

<https://ugtg.org/spip.php?article2276>



Pôle Emploi : Projet nouvelle agence, sans poste !!!

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne vendredi 11 novembre 2016

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Le 08 novembre 2016, dans le cadre de la négociation sur les effectifs, l'UGTG est revenue sur le « projet nouvelle agence de l'établissement ». Pour rappel, la direction régionale de Guadeloupe entend scinder plusieurs agences de la Région.

Aujourd'hui, plusieurs de nos collègues de BaieMahault, se voient refuser leur « demande de vœux » (souhait) sans pouvoir connaître les raisons de ce refus, sans possibilités de recours... : toutes les conjectures peuvent donc être avancées !

Pire ! Suite à la réussite de leur braquage, ces malfaiteurs envisagent de renouveler l'opération pour : -

- ▶ Abymes qui donnera : Abymes Dothémare et Abymes 2 .
- ▶ Pointe-A-Pitre qui donnera Pointe-à-Pitre et Gosier

Quel problème cela pose t'il ?

Nou té ja di sa ! : L'ouverture d'une nouvelle agence représente des opportunités : -

- ▶ De promotion pour changement vers les postes qui seront nécessairement créés (conseillers référent, responsable d'équipe, RRA, DAPE...) .
- ▶ De pérennisation pour nos collègues en contrats précaires, .
- ▶ De mobilité géographique, .
- ▶ De rapprochement domicile/travail (recommandation CIST) .
- ▶ De résolution de situation problématique (CIST, mobilité inter régionale...)

Et ceci, pour l'ensemble des agents de la région Guadeloupe

En utilisant les « fiches de vœux », l'équipe projet qui a pensé ce dispositif n'avait comme seul objectif que la réduction des droits de nos collègues. Cette pratique est dangereuse !

Pourquoi, sur ces mêmes fiches de vœux, n'a-t-on pas demandé qui voulait être responsable d'équipe, ou conseiller référent, voire même RRA ?

L'UGTG dénonce le mépris fait aux agents de Guadeloupe, mis en situation de risques délibérément par la Direction régionale et singulièrement la DRH, chef de ce projet morbide.

L'UGTG dénonce ces pratiques visant à favoriser un esprit malsain de compétition, et de surcroit, discriminatoire entre agents.

L'UGTG dénonce les pratiques de la direction régionale génératrices de risques, au moment où nous apprenons ce

Pôle Emploi : Projet nouvelle agence, sans poste !!!

nouveau drame (suicide) survenu en Martinique.

L'UGTG réaffirme l'obligation pour la Direction régionale et singulièrement la DRH, de respecter les préconisations faites dans le cadre du rapport d'expertise ISAST sur l'impact des conditions de travail sur la santé des agents, et les risques psycho-sociaux qu'ils ont à connaître.

L'UGTG exige la publication des postes dans le cadre de l'ouverture des nouvelles agences, conformément à l'article 24 de la CCN

Ansanm, nou pli fò !

Nous invitons tous les collègues à répondre massivement à l'appel à la mobilisation ! Rdv à Antillopôle à 9h

UGTG-Pôle emploi

Jou nou ké mété a jounou, péké vwè jou

09/11/2016